

Bulletin municipal de
COURLAOUX



N°30 - Janvier 2019

Proche de vous

Mairie de Courlaoux

101 Rue du Château - 39570 COURLAOUX

Tel : 03 84 35 31 54 / Fax : 03 84 35 36 14

www.courlaoux.fr

mairie-de-courlaoux@wanadoo.fr

Horaires

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Un grand merci à tous les annonceurs qui nous permettent d'éditer un bulletin de qualité en couleurs avec de nombreuses photographies.

Nous vous laissons découvrir ce bulletin. Un vrai moment de partage, reflet de l'année écoulée. Autant de souvenirs que vous garderez au fil des années.

Bonne lecture !

La Commission Communication

Sommaire

Vie Municipale	4
Cadre de Vie	17
Vie Associative	21
Patrimoine	23
Agglomération	24
Vie Pratique	26

Permanence du Maire

Les lundis et mercredis
de 14h à 18h30
ou sur rendez-vous

CCAS

Prendre rendez-vous
au secrétariat
de la Mairie

Ecole

Maternelle / Primaire
de Courlaoux

03.84.35.31.44

ALSH

Centre de Loisirs
Restaurant scolaire

03.84.25.34.29

alshcourlaoux@orange.fr

Directeur de publication

Jean-Yves LANNEAU
Maire de Courlaoux

Conception et mise en page

Secrétariat de Mairie

Rédaction

Commission Communication

Impression

ESAT de Lons
esat.imprimerie@apei-lons.fr
550 exemplaires

Dépôt légal

Janvier 2019

Crédit photos

Mairie de Courlaoux

Toute reproduction totale ou
partielle est interdite

ALTUS
coating

Créateur de **VERNIS**

ZI les Plaines
301 rue du 19 Mars 1962
39 570 COURLAOUX

Tél : +(0)33 84 24 18 77
www.altuscoating.fr

Teintes
Vernis & Laques
UV

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année 2019.



Comme les années précédentes, 2018 a été une année intense en charge de travail, afin de poursuivre nos engagements définis par notre programme « Pour une gestion participative pour Courlaoux ».

Cette année a été principalement consacrée comme vous pourrez le constater en feuilletant ce bulletin à :

- La sécurisation et aux déplacements doux dans notre village et les hameaux (Nilly, rue du Carouge, rue des Ecoles, rue des Perroux).
- L'ouverture au numérique pour nos écoliers qui est très appréciée par les enfants et les enseignants.
- La valorisation du patrimoine communal par l'acquisition de l'étang « En Bedey » dans le cadre d'un projet pédagogique et écologique pour le maintien de la biodiversité et la sauvegarde des milieux naturels.
- Le passage de 4,5 jours d'école à 4 jours à la rentrée scolaire de septembre 2018 avec l'ouverture de l'ALSH le mercredi matin à la demande des parents et du Conseil d'Ecole. Cette décision a été validée par le Conseil Municipal et l'Inspection Académique.

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2019 et des demandes de subventions à déposer en début d'année, le Conseil Municipal et les commissions travaillent actuellement sur des projets d'équipements structurants et de proximité demandés par les habitants : terrain multisports et aire de jeux pour enfants.

Et enfin une bonne nouvelle pour nos entreprises et nos internautes : ECLA nous annonce l'arrivée de la fibre optique dans notre village au début du 2ème semestre 2019.

Je remercie le Conseil Municipal, les membres des Commissions, le personnel communal pour leur implication et le travail fourni au service des Administrés.

Je vous renouvelle ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Votre Maire.

Jean-Yves LANNEAU

Site internet



Le site internet de Courlaoux contient un maximum d'informations relatives à la vie de la commune, ainsi que des liens vers des sites administratifs.

A ce jour, on constate une forte fréquentation de ce site par les internautes. Nous encourageons les nouvelles personnes à venir découvrir notre site et conseillons les personnes utilisatrices à poursuivre leurs consultations sur le lien suivant :

www.courlaoux.fr



Accompagnatrice de bus

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, c'est Mme Pascal Petiot, agent communal, qui assure l'accompagnement dans le bus.

Sa mission principale est de garantir le bon déroulement du transport des élèves de la commune et de Condamine.



De nouvelles entreprises s'installent

Le Complexe restaurant Le Plaza et bar d'ambiance L'Empire a ouvert au cours du 2ème semestre 2018 à la place des meubles Ambiance Tiffany.

En janvier 2019, c'est la société BVPI qui s'installera dans ses nouveaux locaux sur la zone des Plaines II.



Toujours sur cette même zone, la SCI Lacuzon 1 a entamé les travaux de terrassement pour son nouveau bâtiment qui accueillera l'entreprise de M. Fautrelle entre autre.

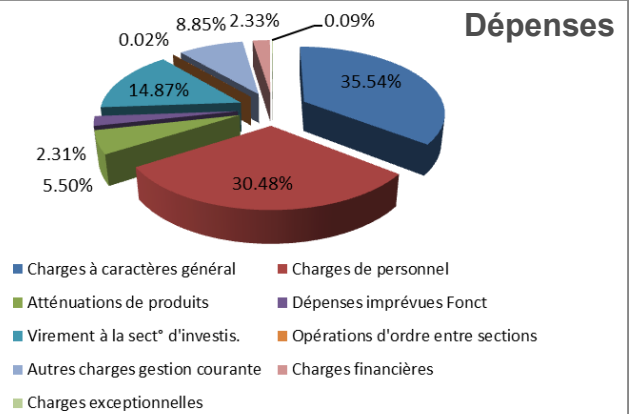
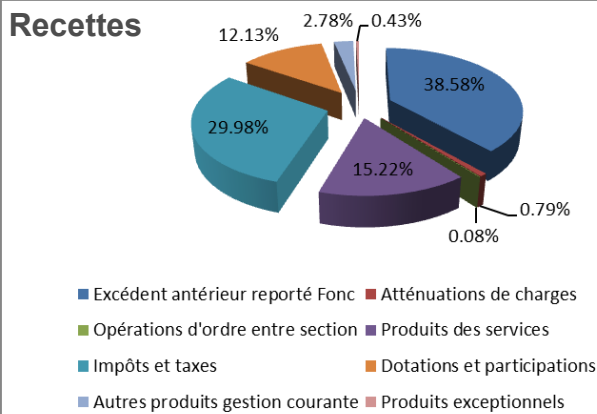


Et enfin, Jura Bresse Location a réaménagement le bâtiment de l'ancien Twin Café, pour intégrer ses nouveaux locaux ouvert depuis le 14 janvier 2019.

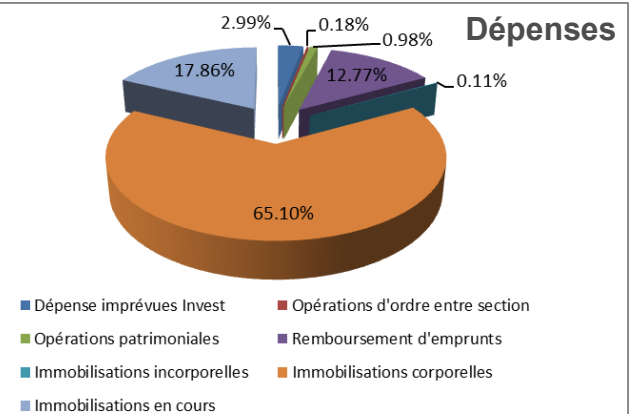
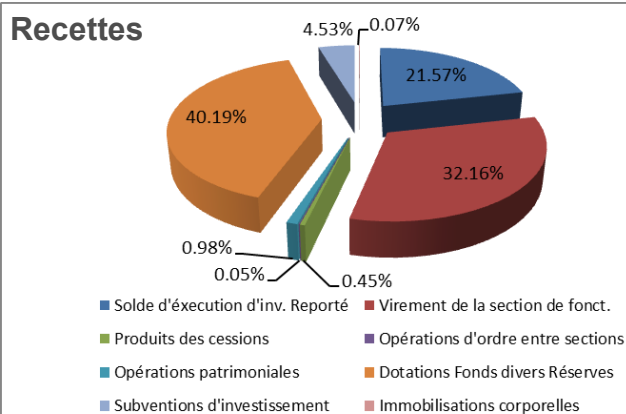


Budget 2018

Fonctionnement



Investissement



Au fil des séances 2018 (extraits)

Conseil Municipal du 21 décembre 2017

Rythmes scolaires—rentrée 2018 : Suite aux résultats de l'enquête consultative faite auprès des parents d'élèves, sur l'aménagement des rythmes scolaires, le Conseil d'Ecole a décidé lors de sa séance du 04/12/2017 le passage de la semaine à 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision du Conseil d'Ecole.

Convention d'instruction des autorisations d'occupation du sol—Courlaoux /PETR du Pays Lédonien : Monsieur le Maire propose de confier au PETR du Pays Lédonien l'instruction des autorisations d'occupation du sol déposées sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Demande d'acquisition des parcelles AH 131 et AH 173 : Vu les demandes d'acquisition des parcelles AH 131 et AH 173 situées entre les lotissements des Perroux et la voie bressane par les riverains, ces parcelles sont grevées de

servitudes de passages des réseaux d'eaux usées et pluviales et le service gestionnaire nous demande de préserver l'accès à ces réseaux. Le Conseil Municipal décide donc de ne pas vendre ces parcelles.

Recrutement d'un agent contractuel : Le Conseil Municipal décide de recruter un agent contractuel pour assurer les fonctions d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 02/01/2018 au 31/07/2018.

Désignation des représentants au SICTOM : Dans le cadre de l'adhésion d'ECLA au SICTOM, la commune doit désigner 2 délégués titulaires et 2 suppléants : Titulaires : Alain Mouillot et Mario Gandelin, Suppléants : Jean-Michel Noirot et Hubert Duffner.

Dissolution du Syndicat Intercommunal pour la gestion et l'exploitation de la Maison de Retraite de Montmorot : La taille du Syndicat ne permet plus une gestion optimisée des soins au sein de l'EPHAD de la Châtelaine et le CCAS de Lons propose de reprendre

la gestion : le Conseil Municipal demande, à l'unanimité, la dissolution du SIVU et donne son accord pour la reprise de la gestion par le CCAS de la ville de Lons.

Informations diverses : Lettre de la Préfecture demandant la fermeture 1 jour par semaine du dépôt de pain au Vival. Le Conseil Municipal demande que cette mesure ne soit pas appliquée afin d'apporter un meilleur service aux habitants, Monsieur le Maire rappelle qu'il est formellement interdit de verser des produits ou matériaux divers dans les grilles d'évacuations des eaux pluviales.

Conseil Municipal du 23 février 2018
Assiette, dévolution et destination des coupes 2018 : Il est proposé une coupe d'amélioration d'éclaircies des résineux dans les parcelles 18 et 19, en bloc et sur pied, pour un volume estimé à 416 m³ par adjudications publiques. Les perchis de hêtres de la parcelle 18 seront destinés à l'affouage 2019/2020.

Au fil des séances 2018 (extraits)

Scellement d'urne : Monsieur le Maire rappelle la législation sur le scellement des urnes sur les pierres tombales et l'obligation de demander l'autorisation à la mairie pour tous travaux dans le cimetière, y compris pour le scellement d'urnes.

Informations diverses : Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. le Préfet qui demande la fermeture obligatoire 1 jour par semaine pour tous les dépôts de pain, cas du Vival, sachant que l'épicerie reste ouverte. Le Conseil Municipal trouve cette décision inopportune sachant que ce service rendu à la population est vital, notamment pour les personnes âgées, et que le gérant du Vival a 2 fournisseurs.

Aménagement de points de lecture dans le village : l'ancienne cabine téléphonique sera aménagée en bibliothèque libre-service de proximité, le groupe Casino souhaite également planter une petite bibliothèque libre-service également sous l'avancée du magasin Vival. Suite au don d'un meuble de bibliothèque et de livres par M. Marc Bouvot au profit de la commune, cette bibliothèque sera installée dans le hall de la mairie où les personnes intéressées pourront emprunter ces livres. Le Conseil Municipal remercie M. Bouvot pour ce don très apprécié.

Conseil Municipal du 23 mars 2018

Approbation des comptes administratifs 2017 : l'excédent de fonctionnement s'élève à 135 897.79 €, l'excédent d'investissement s'élève à 102 970.25 €. Les résultats cumulés au 31/12/2017 sont : excédent de fonctionnement 667 037.35 €, excédent d'investissement 120 768.95 €. Approbation du compte administratif budget annexe (résidence les Lilas) : L'excédent de fonctionnement s'élève à 11 616.56 €, déficit d'investissement arrêté à 20 577.95 €. Les résultats cumulés à fin 2017 sont en fonctionnement à + 11 616.56 € et en investissement à + 8 235.42 €.

Informations diverses

Bibliothèque : Monsieur le Maire propose de rénover le petit local situé près de la cabine téléphonique rue du Carouge afin de le transformer en bibliothèque libre accès. Ce dossier sera présenté à la prochaine commission bâtiment.

Mini crèche : Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre adressée par une personne qui souhaiterait installer une micro-crèche privée sur Courlaoux pour les enfants de 0 à 3 ans, sur une structure d'accueil de 10 places. Ce projet est en cours d'étude par l'intéressée auprès des différents organismes.

Conseil municipal du 20 avril 2018

Réfection de la cour du Vival : Compte tenu du délabrement de la cour devant le VIVAL, propriété de la Commune, il est proposé de réaliser des travaux de réfection par la réalisation d'enrobé avec pose de regards et de caniveaux pour la récupération des eaux pluviales. Monsieur le Maire propose les devis des entreprises ayant présenté des offres. L'entreprise EIFFAGE est retenue pour un montant de travaux de 13 075.00 € H.T.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour la sécurisation et le tracage de la rue des Perroux et de la rue des Ecoles

Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réfection des façades du garage rue des Ecoles au titre de la DST

Cessions des bungalows : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a un acquéreur pour l'ensemble modulaire que forment les bungalows pour la somme de 2 500.00 €. Il s'agit d'une association de chasse de Haute Saône. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Informations diverses

Ouverture ALSH suite à la semaine scolaire de 4 jours au 01/09/2018 : Monsieur l'Inspecteur d'Académie accepte notre demande de

dérogation pour la semaine scolaire de 4 jours. De ce fait le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'ouverture de l'ALSH le mercredi. Suite à la consultation effectuée par la commune auprès des parents il ressort que peu de familles sont intéressées. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas ouvrir le centre pour l'instant le mercredi.

Mise en place du fil d'Ariane.

SICTOM : A compter du 14 mai 2018 les bacs bleus seront collectés les semaines impaires. Pas de changement pour les bacs gris.

Bibliothèque : La bibliothèque libre accès située rue du Carouge est en cours d'aménagement et son ouverture est prévue prochainement.

Conseil Municipal du 01 juin 2018

Convention avec l'avocat pour le

chantier rue des Vernes

Monsieur le Maire fait un compte rendu détaillé de l'affaire opposant la commune de Courlaoux à la SCI GSBC suite à une infraction aux règles de l'urbanisme sur la parcelle AB 74 située chemin de l'Etang Guyon. Cette parcelle boisée en partie est classée en zone A (agricole) au PLU. La SCI GSBC a défriché cette parcelle et a procédé à la pose des différents réseaux, eau, assainissement, téléphone, électricité sur la totalité du terrain, sans aucune déclaration auprès de la mairie et sans autorisation des différents services concernés. Les démarches nécessaires ont été effectuées par la mairie auprès des différents services compétents afin de régler ce litige (Préfecture, ECLA, Gendarmerie, Procureur de la République, huissier et assurances). Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette démarche et autorise Monsieur le Maire à confier cette affaire à un avocat par convention.

Achat de terrain Grenier : En vue d'aménager un espace de loisirs et de détente proche du bâtiment mairie-salle polyvalente, il convient de procéder à l'acquisition de la parcelle AC 49 d'une superficie de 4 051 m² jouxtant le terrain communal.

Présentation des devis – Sécurité rue des Perroux, rue des Ecoles :

Suite au projet de sécurisation de la rue des Perroux et rue des Ecoles et après consultation auprès de plusieurs entreprises, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise EIFFAGE : pour la réalisation de ralentisseurs rue des Perroux au prix de 5 609.00 € HT ; pour les travaux de l'intersection de la rue des Ecoles avec la rue du Moulin pour 3 994.00 € ; pour les travaux du carrefour vers l'Epicurien pour 5 180.00 € ; de retenir l'entreprise VIA SYSTEME pour le marquage et la signalisation pour un montant de 3 214.00 € HT ; de retenir l'entreprise CHALLENGER pour l'achat de barrières de protection et poteaux rue des Ecoles pour un montant de 3 080.00 €.

Informations diverses :

Le CPIE Bresse Jura propose une soirée d'informations « Zéro déchet, Zéro gaspillage » à la salle polyvalente le 28/06/2018 de 18h00 à 21h00. Monsieur GAY présente les différents comptes-rendus des réunions d'ECLA concernant les groupes de travail sur le transfert des charges (CLECT) et le diagnostic financier et fiscal des communes d'ECLA ainsi qu'une présentation du projet d'agglomération.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement les nombreux participants à la journée citoyenne du samedi 12 mai 2018.

Suites à de nombreuses incivilités commises par les jeunes sur le parking et sur les murs de la salle polyvalente et de la mairie, monsieur le Maire recevra les parents la semaine prochaine.

Conseil Municipal du 22 juin 2018

Monsieur le Maire propose de réviser les grilles tarifaires des services ALSH périscolaires et extrascolaires en appliquant les revenus planchers et plafonds de la CAF. Il rappelle la formule de calcul des tarifs : revenu mensuel de la famille X taux d'effort X durée d'accueil. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer les plafonds et planchers CAF au 01/01/2018 pour le périscolaire et de fixer un plafond de revenu à 4 250.00 €

pour l'extrascolaire.

Horaires d'ouverture de l'ALSH durant les périodes périscolaires et extrascolaires :

Etant donné les changements d'horaires de l'école au 1^{er} septembre 2018, suite au passage à 4 jours, et à la demande des parents pour l'ouverture de l'ALSH le mercredi matin, M. le Maire propose d'adapter les horaires de l'ALSH afin que les familles puissent bénéficier du même temps d'accueil. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, propose l'ouverture de l'ALSH le mercredi matin de 7h30 à 12h30 sans repas, pour une période d'essai de 4 mois, afin d'étudier la pertinence de ce service par rapport au nombre d'enfants accueillis.

Convention de gestion et d'entretien de rétablissement sur ouvrage d'art APRR - A39 :

M. le Maire présente le projet de convention proposé par APRR concernant la gestion et l'entretien de rétablissement sur ouvrage d'art A39, en application du décret n° 2017-299 du 08 mars 2017. Pour la Commune de Courlaoux, l'ouvrage d'art concerné est le pont formant passage supérieur sur la voie communale de Fontainebrux. Sont désormais de la responsabilité de la Commune, l'entretien mais aussi les réparations des chaussées, accotements et trottoirs sous les ouvrages, ainsi que la signalisation routière. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de gestion.

Subventions communales 2018 attribuées aux associations :

Monsieur le Maire propose de reconduire les subventions annuelles allouées aux associations de la commune aux mêmes montants que l'année dernière : club « La Joie de Vivre » : 300.00 €, Comité d'Animation : 450.00 €, Foyer Rural : 100.00 €, ACCA de Courlaoux : 100.00 €, Sou des Ecoles : 1 500.00 €.

Informations diverses :

M. GAY présente le Projet de Territoire élaboré par ECLA, qui sera présenté au prochain Conseil Communautaire. Ce

projet s'articulera autour des compétences de la Communauté d'Agglomération (ECLA 2), d'après un état des lieux réalisé et des objectifs stratégiques fixés par le Comité de Pilotage.

Réunion des parents suite aux incivilités : M. le Maire fait le compte-rendu de la réunion avec les parents suite aux incivilités constatées sur les murs de la mairie et de la salle polyvalente, ainsi que sur les parkings. Il communique au Conseil la liste de ces incivilités.

Conseil Municipal du 27 juillet 2018

Attribution du marché de travaux pour l'abattage et le débardage de la parcelle forestière n°13 :

Le Conseil Municipal approuve l'offre de l'entreprise RIDEL Christophe pour les travaux d'abattage au tarif de 8.00 € le m³ et le débardage au tarif de 8.00 € le m³ le tout pour un volume estimé à 240 m³.

Attribution du marché de travaux pour la création d'un cheminement piétons rue du Carouge :

Suite à la consultation des entreprises en procédure adaptée, en date du 23 juillet 2018, la Commission d'Appel d'Offres a procédé à l'ouverture des plis qui propose de retenir, après vérifications, l'entreprise EIFFAGE mieux disante pour un montant de 60 599.50 € HT. Le Conseil Municipal approuve la proposition de la CAO et attribue le marché à EIFFAGE.

Ecole Numérique – Validation du marché d'équipement numérique :

Considérant la convention de partenariat « Ecoles numériques innovantes et ruralité » avec l'Académie de Besançon et après consultation auprès de plusieurs entreprises, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Distrimatic.

Convention de contrôle des débits et pressions des points d'eau incendie :

Il est rappelé au Conseil Municipal que le SDIS n'assume plus les contrôles techniques des poteaux d'incendie, ceux-ci devant être réalisés par les collectivités ou leur prestataire. Afin de respecter l'obligation de contrôle, le

Au fil des séances 2018 (extraits)

SIER propose d'assurer cette prestation pour le compte des communes dans le cadre d'une convention signée entre les parties pour un montant de 25.00 € HT par poteau. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette convention.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

: la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées à l'EPCI selon une méthodologie fixée par la loi. Monsieur GAY présente le rapport d'évaluation des charges transférées en 2018 par compétences facultatives et optionnelles. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport.

Projet d'abandon de la mise à jour du plan cadastral

: Les géomètres du Cadastre nous informent de la décision de la Direction de Finances Publiques de suspendre la mise à jour des bâtiments par des levés sur le terrain. Cette mise à jour annuelle sera remplacée par des méthodes centralisées et automatisées à partir de photos aériennes avec une fréquence de 3 ou 4 ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à la suppression des missions de service public de qualité et de proximité par les géomètres du Cadastre.

Projet de suppression des taux réduits de TVA dans le bâtiment

: Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire suite au courrier adressé par le Président de la CAPEB du Jura, concernant les probables conséquences de la suppression des taux réduits de TVA dans le secteur du Bâtiment, notamment en matière d'emploi, d'aménagement du territoire, de la réhabilitation du bâti et des économies d'énergie, le Conseil Municipal demande à l'État de ne pas supprimer les taux réduits de TVA dans le secteur du Bâtiment.

Informations diverses : Monsieur Gagneur, propriétaire de l'étang « En Bedey » nous fait part de sa volonté de vendre cet étang et de donner un droit de préférence à la Commune.

Après débat, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition d'acquisition de l'étang dans le cadre d'un projet pédagogique (activités pour les scolaires et l'ALSH) et écologique (maintien de la biodiversité et sauvegarde des milieux naturels).

Aboiements des chiens : Des courriers ont été adressés à la mairie concernant les aboiements de chiens. Il rappelle à chacun la nécessité de respecter les règles de bon voisinage.

Conseil Municipal du 21 septembre 2018

Acquisition de l'étang « En Bedey » : La commune envisage l'acquisition de l'étang dit étang Gagneur d'une superficie de 54a48ca dans le cadre du maintien de la biodiversité et de la mise en valeur des milieux naturels sensibles. Un projet pédagogique pour les enfants de l'école et du centre de loisirs ayant pour objectif l'étude de l'environnement du milieu végétal de la faune et de la flore aquatique sera lancé dès l'acquisition. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'acquisition de cet étang au prix de 13 000.00 €. Demande de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau pour l'acquisition de l'étang.

Recrutement de personnel pour l'ALSH pendant les vacances

Conseil Municipal du 12 octobre 2018

Reprise des voiries en Verdet : le Conseil Municipal donne un accord à l'unanimité.

Eaux pluviales en Verdet : compte tenu des désagréments subis par les riverains et pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux complémentaires d'aménagement du fossé traversant le lotissement. Après entente tripartite entre le promoteur, le service assainissement d'ECLA et la commune, le reste à charge de la commune est de 11 875.00 € HT. Nettoyage de la plantation de chênes a été effectué par les bénévoles Jean-Paul Vincent et Joël Méjat. Le Maire les remercie très chaleureusement.

Conseil Municipal du 23 novembre 2018

Signature de la convention Eaux Pluviales de la rue du Carouge SIAAL/ Commune.

Groupement d'achat d'énergies

SIDEC : Adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'achat d'énergies gaz, électricité au 1^{er} janvier 2020 présenté par le SIDEC.

Demandes de subventions : dans le cadre de la préparation du budget 2019, diverses demandes de subventions : Région, Conseil Départemental sont présentées au Conseil Municipal concernant la réalisation des projets d'équipements structurant et de proximité : terrain multisports et aire de jeux, vidéo-protection mairie salle polyvalente et groupe scolaire.

Conseil Municipal du 20 décembre 2018

Approbation par le Conseil Municipal du règlement intérieur ALSH et des projets pédagogiques périscolaires et extrascolaires.

Cession de la parcelle AC 73 lieu-dit « Sur la Route » à la SCI les Jourlandes.

Classement des voiries : le nouveau classement est approuvé pour un linéaire de 19 198 m.

Report des coupes de bois prévues en 2019 sur 2020.

SIVU la Châtelaine : le Conseil Municipal demande le solde de l'encours utilisé soit reversé à la Commune.

Accord du Conseil Municipal pour la prise en charge par ECLA de la gestion des eaux pluviales en compétence facultative pour 2019.

Gestion du petit patrimoine : cette compétence ECLA restera à la commune.

Motion contre la fermeture de la 2^{ème} ligne du SMUR.

Informations diverses :

Compte rendu réunion Orange : la fibre optique arrivera à Courlaoux au 2^{ème} semestre 2019.

Avis favorable par Monsieur le Préfet pour le rattachement de la commune de Baume-les-Messieurs à ECLA au 01/01/2019.

Bâtiments et voiries

Se déplacer en toute sécurité sur notre commune est une des priorités de la municipalité. L'année 2018 a vu la réalisation de travaux pour répondre à cet objectif dans la continuité des années précédentes.

Sécurisation rue des Perroux

Mi-juillet deux ralentisseurs ont été mis en place sur la rue des Perroux. Avec une limitation à 30 km/h sur ce secteur, cela sécurisera entre autres les enfants qui se rendent à l'école.



Sécurisation rue des Ecoles

Des bordures ont été posées sur le bord de la chaussée et un îlot central a été créé. Le marquage horizontal a été repris afin de bien matérialiser le sens de circulation, pour éviter toute remontée de la rue, qui est en sens unique.



Cheminement piétonnier rue du Carouge



Après une première tranche de travaux réalisés en 2016 avec la création du cheminement piétonnier rue du Monument, le projet initial s'est achevé avec la réalisation de la seconde tranche, rue du Carouge, en novembre 2018. Dans un même temps, l'écoulement des eaux pluviales a été amélioré sur cette voie avec la pose de tuyaux, de regards et le comblement du fossé.



SVI
Zac de la Levanchée
COURLAUX
03.84.35.08.35



Mercedes-Benz



UL Neuf : **Philippe GASSI** - 06.74.44.84.58

Programme de reprise de la signalisation horizontale effacée

Chaque année une partie de la signalisation horizontale (marquage au sol) est repeinte (lignes blanches, cédez le passage, stop...).



Travaux prévus 2018 finalisés début 2019

Au carrefour du RD20 avec la rue des Perroux, des bordures ont été posées dans un premier temps. Un îlot central sera créé et la signalisation horizontale modifiée (flèches directionnelles) dans quelques mois afin de limiter la vitesse et sécuriser la circulation.

Rue des Ecoles, la matérialisation du cheminement piétonnier sera améliorée avec la pose de potelets et de barrières métalliques.

L'entretien de la voirie et la réfection de nos bâtiments restent aussi un engagement indispensable pour la mise en valeur du patrimoine sur notre commune et le confort de nos habitants. La municipalité a donc continué à œuvrer en ce sens avec de nouvelles réalisations.

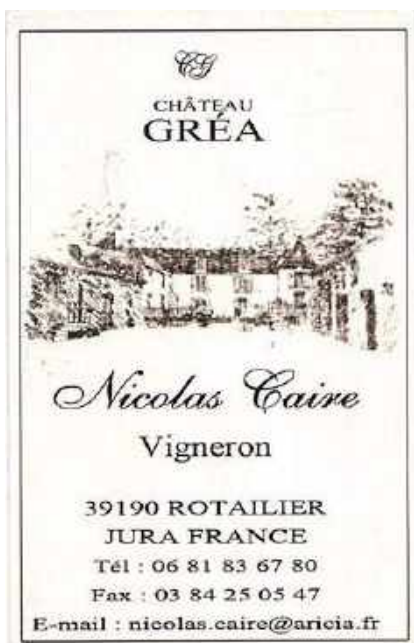
Pose d'un enrobé sur le parking devant la résidence Les Lilas



Pour finaliser la mise à niveau du parking réalisée en 2017, 2018 a vu la pose d'un enrobé. Ces travaux se termineront en 2019 avec la matérialisation des places de parking et d'un cheminement piétonnier pour les écoliers.

Réfection parking magasin Vival

Après 15 ans d'ouverture, le parking du Vival méritait une rénovation totale. Un enrobé a été mis en place et des cunettes, pour l'évacuation de l'eau, ont été posées, matérialisant, par la même occasion, le bord de la chaussée. Le confort des clients en a été amélioré (sol régulier, plus de flaques d'eau...)



Bâtiments et voiries

Résidence des Lilas

Des pare-vues ont été installés sur la terrasse des résidents afin de préserver leur intimité.

Une clôture en panneaux rigides a été installée sur la parking des locataires afin de délimiter cette espace qui leur est destiné.



Réfection du garage de l'ancienne mairie

La résidence des Lilas terminée, l'état extérieur de ce bâtiment méritait une rénovation afin de ne pas dépareiller avec celle-ci. Un enduit a donc été appliqué sur une partie des façades et une remise en peinture faite sur les autres.

Parking rue des Anémones

Afin de répondre au manque d'emplacement de stationnement pour les riverains de la rue des Anémones et de l'impasse des Pâquerettes, un parking a été aménagé.

Situé au début de la rue des Anémones, il offre désormais une dizaine de places de stationnement supplémentaire pour ce nouveau quartier.




**TRANSPORTS
tp
PAULIN**

39. COURLAOUX 03 84 35 39 54

PAULIN Christian
Port : 06.08.66.66.04

PAULIN Julian
Port : 06.32.04.69.34

BBI LOUHANS
www.bbi.fr

achat-vente
location
gérance
syndic
construction

03 85 75 80 40



Ouverture des bibliothèques au public

Après une réflexion sur les lieux d'implantation, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'installation de plusieurs bibliothèques dans la commune. M. le Maire et les membres de la commission Bâtiment, Voirie et Réseaux ont rapidement joué du marteau et de la truelle. Les travaux réalisés, les dons ont afflué à la mairie, une multitude diverse et variée de livres est venue compléter les livres offerts par M. Marc Bouvot.



Lecture plaisir : ouverte à tous, pour tous et à la portée de tous.

Le 24 septembre a eu lieu l'ouverture au public des 3 bibliothèques de Courlaoux : le dépôt de Vival, la Cabane aux livres et la bibliothèque en mairie. Une bibliothèque de village où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. Des sites où des rencontres intergénérationnelles peuvent avoir lieu, l'occasion pour certains de prendre le temps de se parler, de se retrouver. Avec l'installation de bancs, la municipalité va faire de la Cabane aux livres, un lieu chaleureux et créateur de lien social...



Bonne lecture à tous !



**Votre spécialiste en transport
de lots palettisés, France et
International.**



Société de Groupe SOBOTRAM

ZAC de la Levanchée – Courlaoux – BP 50512 – 39003 LONS LE SAUNIER CEDEX

WWW.transports-perrier.com Tél 03.84.25.54.43

Étang « En Bedey »

Situé au milieu de la forêt, d'une superficie de 54 ares 48, l'étang « En Bedey » a été acheté en fin d'année,

Cette acquisition s'est faite dans plusieurs buts :

- Maintien d'un cadre de la biodiversité et de la mise en valeur des milieux naturels sensibles,
- Projet pédagogique pour les enfants de l'école et du centre de loisirs de Courlaoux, avec pour objectif l'étude de l'environnement du milieu végétal, de la faune et de la flore aquatique.
- Création d'un espace de convivialité et de détente pour les habitants de la commune, avec accès par sentier pédestre balisé.





MONTS & TERROIRS
sélection crémier



Juste pour l'amour du goût.

**FROMAGERIE
DE
COURLAOUX**

Route de Bletterans 39 570 Courlaoux - Tél. : 03 84 35 30 56
mag.courlaoux@montsetterroirs.com

Horaires d'ouvertures :

Semaine : 8h30 - 12h • 14h - 18h - Samedi : 8h30 - 12h



Verger de sauvegarde du Saint Martin

Malgré la sécheresse et grâce à la bonne volonté de quelques bénévoles, il semblerait que les arbres fruitiers (variétés anciennes et régionales), plantés fin 2017, aient quasiment tous repris. La mise à disposition, par la commune, d'une tonne à eau a facilité le travail.



En 2019 l'aménagement de cet espace devrait continuer, avec la mise en place d'une signalétique ludique.

Ce verger prendra le

nom de « Verger de sauvegarde du Saint Martin » en référence à la statue classée du Saint Martin qui est exposée dans l'église de Courlaoux et dont une copie est présente à Nilly, sur son emplacement d'origine.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Affouage



Une nouvelle campagne d'affouage a été reconduite pour 2018/2019, elle complète celle de 2017/2018 faite sur la parcelle 13 (coupe blanche) du bois communal. Après l'abattage des chênes destinés à la vente, les couronnes sont laissées à disposition des affouagistes pour façonnage.

Le tirage au sort pour l'attribution des lots a eu lieu en octobre, après un rappel du règlement d'affouage et

des règles de sécurité. Le débardage devra être terminé pour le 31 mars (sauf intempéries), afin qu'une régénération naturelle de cette parcelle puisse se mettre en place.

Le nettoyage de la plantation de chênes a été effectué par les bénévoles Jean-Paul Vincent et Joël Méjat. Le Maire les remercie très chaleureusement.



Cérémonie du 8 mai

C'est en présence des anciens combattants, des pompiers et des Corlavois que M. le Maire, entouré des membres du Conseil Municipal, a lu le texte du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées et a déposé une gerbe au pied du monument.

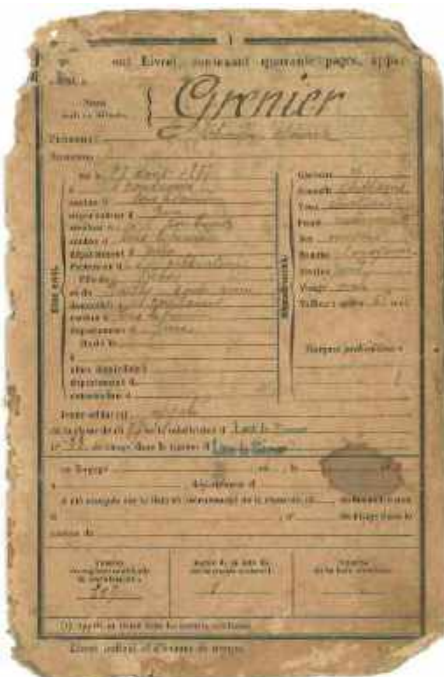
Les élèves de l'école ont lu le chant des Partisans et chanté la Marseillaise. Pour clore cette cérémonie, M. le Maire a convié toutes les personnes présentes à venir partager le verre de l'amitié.



11 novembre 1918 - 11 novembre 2018



L'hommage rendu à tous ces soldats morts pour la France a revêtu un caractère plus que solennel cette année. La lecture des noms de tous ces Corlavois, disparus lors de cette guerre, a donné un sens plus significatif aux personnes présentes.



Document publié avec l'autorisation de Mme Grenier

Au terme de l'interprétation de la Marseillaise par toute l'assemblée, les élèves de l'école ont lu un texte de leur création pour honorer tous ces Poilus et leur famille pour leur sacrifice.

Une réception offerte par la municipalité a clôturé cette émouvante cérémonie.

Un centenaire symbolique

Le centenaire de la fin de la première guerre mondiale

Nous, les écoliers de Courlaoux, souhaitons rendre hommage aux 1 400 000 soldats français tués durant la guerre 14-18. Dans les campagnes, nous étions partis à fleur de fusil, pensant que cette guerre allait être courte.

Malheureusement, le conflit a duré 4 ans. Nous sommes conscients de l'horreur dans laquelle nous avons vécu durant ces 4 interminables années. 4 ans de souffrance, nuit dans la boue, dans le froid, survie malgré la mort, les rats...

Les soldats tombés comme des dominos, cela devait être horrible. Ils sont morts avec courage. Les conditions de vie dans les tranchées, sous les balles, les obus, les gaz, les grenades, étaient désastreuses.

Les familles, parents, épouses, enfants vivaient dans l'incertitude et dans l'attente de notre retour.

Nous nous souviendrons toujours de nos actes de bravoure. Vous pensiez que cette guerre allait être la "des des des". Mais, ce n'est pas le cas.

A vous les "Poilus", toute notre reconnaissance.

Repos en paix.

Les élèves de CM1, CM2, de Courlaoux.



LE MILLEFEUILLE CRAQUANT
M. et Mme Boissié

51 rue des Salines
39000 Lons le Saunier
03 84 47 08 97

ouvert de 6h30 à 19h30
du lundi au dimanche
sauf le mercredi

64 rue Louis Legrand
39140 Bletterans
03 84 85 02 93

ouvert de 6h30 à 19h30
du lundi au dimanche
sauf le lundi

JURA VERT PAYSAGE
CREATION DE JARDINS - ENTRETIEN

Youri VERMEIRE

704 route de Condamine
39570 COURLAOUX

Tél : 03 84 25 32 12

Opération Brioches



L'opération « Brioches » a eu lieu la semaine du 1er au 07 octobre 2018.

Cet évènement est organisé afin de sensibiliser le grand public au handicap mental et de financer des projets destinés à améliorer le quotidien des personnes handicapées.

A Courlaoux, l'association du Foyer Rural, aidée de bénévoles, a assuré la vente des brioches. Comme chaque année, les Corlavois ont réservé un accueil chaleureux aux bénévoles et ce sont 250 brioches qui ont été vendues.

L'association APEI (Amis de Parents d'Enfants Inadaptés), gestionnaire de cette action, tient chaque année à remercier la participation

active des habitants de la commune de Courlaoux. Continuons ainsi...

CCAS

Repas des Aînés

Le premier samedi du mois d'octobre, à la salle polyvalente, comme le veut la tradition, 80 habitants de la commune, âgés de 71 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment d'échanges festifs.

Les membres du CCAS ont accueilli les convives, pour leur servir le repas préparé par Mme Vivant, traiteur. Gérard Guillaume a assuré l'animation.

Satisfaits, les convives se sont donnés rendez-vous pour la prochaine année.



Distribution des Colis

Les aînés, ne pouvant se déplacer, n'ont pas été oubliés.

Les membres du CCAS ont veillé à leur distribuer des colis, début décembre.

Des coffrets, contenant mets et friandises, leurs apportent ainsi quelques instants de plaisir et leur distribution permet aussi d'agréables moments d'échange.



POUX LOÏC

- Dépannage électroménager
- Vente pièces détachées et accessoires
- Vente appareils neufs

39570 COURLAUX

Tél : 06 83 88 26 40

Magasin Vival

Tabac-Presse-Alimentation-Dépôt de Pain-Jeux de Grattages

Nathalie et Erick Stouff

35, rue du Chalet
39570 Courlaoux

09 81 37 13 93

stoufferick@hotmail.fr

L'équipe enseignante

2 classes maternelles :

PS - MS : Mme MAISONNEUVE

GS : M. MARTY

4 classes élémentaires :

CP - CE1 : Mme RUBY

CE1 - CE2 : Mmes BOURDY et MONTIGNIES

CE2 - CM1 : Mme HOUILLIER

CM1 - CM2 : Mmes TISSERAND et MONTIGNIES



Cette année, 147 élèves ont répondu présents à l'appel des enseignants. L'équipe enseignante, est en partie identique à l'année dernière. Seule une nouvelle collègue, Mme MONTIGNIES rejoint les rangs, elle prend en charge les élèves de Mmes BOURDY et TISSERAND lors des jours de disponibilités de ces dernières. Mme CHESSEL vient compléter l'équipe enseignante, quand elle n'est pas sollicitée pour un remplacement. La plupart des classes ont une moyenne de 25 élèves. Les horaires ont changé cette rentrée scolaire 2018. Les élèves rejoignent les bancs de l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. La municipalité a mis en place un service d'accueil, assuré par l'ALSH le mercredi de 7h30 à 12h30.

Le numérique fait sa rentrée

L'école de Courlaoux fait partie du projet « Ecole numérique ». Elle se voit attribuée une subvention, prenant en charge 50% de l'achat de matériel informatique par l'Etat, le complément restant à la charge de la commune. L'école est équipée de 7 ordinateurs portables, 6 vidéoprojecteurs, 8 tablettes et 6 visualiseurs.

L'équipe enseignante se réjouit de bénéficier de tout ce matériel informatique, lui permettant de proposer aux élèves, un enseignement répondant aux exigences des programmes de l'Education Nationale.



Prévention routière

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, les élèves de CM1/CM2 ont bénéficié d'une demi-journée d'informations et de prévention. Les délégués MAIF prennent en charge l'organisa-

tion matérielle et pédagogique de la 1/2 journée.

Un parcours est installé, un questionnaire est complété pour évaluer les acquis des élèves.

Cette année, l'action avait d'autant plus d'importance, les CM1/CM2 partant en randonnée à pied et à vélo 2 jours.

Vélos, casques vérifiés, les élèves sont partis plus sereins sur les routes de nos campagnes.

La piscine, une expérience racontée par des enfants



« D'abord nous arrivons au vestiaire où nous laissons les habits.

Nous prenons deux douches, la première avant d'entrer dans l'eau et la deuxième à la fin pour enlever le chlore. Nous avons joué sans les brassards à la pataugeoire. Il y avait des jouets, un petit toboggan, un gros poisson et un dauphin qui giclait de l'eau. Avec eux, nous pouvions monter dessus et arroser les copains.

Nous avons marché et sauté sur des tapis flottants. Nous avons glissé sur un toboggan. On n'avait même pas pied. Nous avons sauté dans l'eau de plein de façons différentes. »



Froid Industriel et Commercial - Climatisation

Z.I Les Plaines • 39570 Courlaoux • Tél : 03 84 35 38 44
Fax : 03 84 35 38 45 • boostair-refrigeration@orange.fr



Projet musique des CE1-CE2

En point de départ, les élèves sont allés au théâtre de Lons-le-Saunier voir le célèbre conte de Pierre et le Loup de Sergueï Prokofiev. Cette œuvre a servi de support pédagogique aux enfants des écoles d'ECLA dont la classe des CE1-CE2 de Noémie BOURDY dans le cadre d'un projet éducatif artistique et culturel.

En écho, Damien HENARD, professeur de contrebasse au conservatoire de Lons-Le-Saunier est venu tous les lundis à l'école pour une séance qui se déroulait en deux temps :



- Apprendre des chants autour du thème des animaux : Le chat costaud, Monk canard, J'ai vu le loup, le renard ... dans le but de les présenter lors d'un spectacle à la fin de l'année.
- Découvrir: les professeurs du Conservatoire chacun leur tour pour présenter leur instrument. Ils ont découvert le basson, la contrebasse, le hautbois, le violon, le violoncelle, le saxophone, le trombone et la clarinette, la harpe. Certains ont même apporté des instruments spécialement pour que les enfants puissent les essayer.



Pour clôturer le projet, les élèves sont allés voir Pierre et le Loup interprété par l'ensemble instrumental des professeurs du conservatoire. Ensuite, ils ont présenté leur travail de l'année sur la scène du théâtre de Lons-le-Saunier avec deux autres classes d'ECLA. Le spectacle s'est terminé par un paysage sonore dont le thème était « l'orage » : les enfants devaient jouer les bruits de l'orage à l'aide d'objets fabriqués faisant varier les hauteurs, les timbres, le volume des instruments. Les parents qui étaient conviés ont répondu largement présents pour soutenir leurs enfants très anxieux mais fiers de leur prestation. Les élèves ont été ravis de découvrir cet univers musical.



Chants et danses à l'école



Le mercredi 27 juin 2018, les élèves de Courlaoux avaient convié leurs parents à un spectacle de fin d'année.

Ils ont interprété, devant un public admiratif, les chants appris durant toute l'année scolaire.

Des danses, toutes collectives ont suscité les applaudissements de toutes les personnes présentes.

Tout ce travail de longue haleine a mérité toute la reconnaissance de chacun.

Quelle fierté pour tous ces artistes en herbe.

Les rencontres du Jura à Courlaoux

Ce sont 121 élèves des maternelles de la petite section à la grande section des écoles de Courlaoux, Messia, Vincelles et Frébuans qui se sont réunis pour participer ensemble à des ateliers sportifs organisés et encadrés par l'USEP maternelle du secteur de Lons le saunier.



L'équipe d'animation



Mme Céline BETOURNE
(directrice),
Mmes Catherine BERRARD,
Nadine COLIN,
Amandine MICHEL,
Pascale PETIOT,
Gabrielle SUILLLOT,
M. Emile BROYER.

À l'accueil de loisirs, tout est rire !

Ici, on ne se prend pas au sérieux car c'est l'endroit où on a le droit de rire, discuter, jouer et découvrir des tas de choses tout en s'amusant.

L'année est passée à toute vitesse (une nouvelle fois) mais cela prouve à quel point on ne s'ennuie pas !

Nous avons essayé le cirque grâce à Eléna Maître, intervenante pendant les vacances d'Hiver, puis nous avons été des chevaliers et des princesses au Château de Chevreux au printemps, puis l'été est arrivé et c'est le sport qui a pris une place importante avec la découverte du Badminton, du Rugby, de la boxe, du Yoga et surtout le Foot ! Année de la victoire ça ne s'oublie pas !

À l'Automne, nous avons enfilé nos déguisements de fantômes, sorcières et personnages affreux pour quémander quelques bonbons dans le village....merci à tous pour votre accueil.

Et l'année déjà est passée. Aussi, nous sommes prêts à attaquer la suivante avec tout autant d'énergie et d'enthousiasme pour rendre les vacances des enfants amusantes et se créer de beaux souvenirs.



L'appel dans le Chapiteau

L'atelier du cirque



Course de chevaux
au château de Chevreux
(les petits en haut et les grands en bas)



Les Horaires de l'accueil de loisirs

en période scolaire

**Lundi, mardi, mercredi matin,
jeudi et vendredi**

Matin de 07h15 à 08h20

Pause méridienne de 11h30 à 13h20

Accueil sans repas de 11h30 à 12h30

Accueil avec repas de 11h30 à 13h20
(sauf le mercredi)

Accueil temps libre de 16h30 à 17h30
(avec goûter)

Accueil du soir de 17h30 à 18h30

en période de vacances scolaires

Les horaires sont les suivants :

07h30 à 09h00 : Accueil du matin

09h00 à 12h00 : Activités du matin

12h00 à 12h30 : Accueil du midi

12h30 à 13h30 : repas

13h30 à 14h00 : Accueil de l'après-midi

14h00 à 17h00 : Activités de l'après-midi

Sortie à partir de 17h00 jusqu'à 18h30

Le dossier d'inscription est à retirer à l'ALSH, ou à télécharger sur le site de la Commune : www.courlaoux.fr



**Boucherie
Charcuterie
Traiteur**

Guillemin Loïc

17 Rue Nationale
39140 VILLEVIEUX Tel 06 80 89 86 32

**LONS
MENUISERIE**

POUR
TOUS VOS
PROJETS

**NEUF &
RÉNOVATION**

FENÊTRES • VOILETS • PARQUETS • ESCALIERS • AGENCEMENT • VERANDAS • STORES • PERGOLAS

COURLAUX ZAC de la Lirvanchée - 90 chemin de Champ Poly
Route de Chalon, au rond point de l'autoroute

03 84 24 24 54
www.lons-menuiserie.com

CIS La Vallière

Juste avant les grandes vacances, la caserne des pompiers de Courlaoux a ouvert ses portes aux écoliers Corlavois.

Découverte des différents véhicules, de la tenue de feu, du fameux casque de pompier, « tout pareil que Sam le pompier », Pour les plus grands, initiation à quelques gestes de premiers secours (découverte du défibrillateur, massage cardiaque sur mannequin...)



C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai écouté la comptine préparée par les élèves des classes de maternelle tous réunis autour de moi, avec une pointe de timidité dans leur voix et leurs yeux tout brillants.

Le challenge était de retranscrire à l'aide d'un dessin un instant marquant de leur passage à la caserne ou leur vision des pompiers. Les dessins étant tous plus beaux les uns que les autres, nous avons décidé d'en rassembler le maximum pour la composition de notre traditionnel calendrier, et peut-être aussi indirectement, de sensibiliser les parents à travers leurs enfants à l'apprentissage des gestes de premiers secours.



Pre Vauban 39160 BALANOD

Tel : 03 84 44 08 32

Fax : 03 84 44 06 35

info@jura-bresse-location.com

10 Route de Bletterans 39570 COURLAOUX

Tel : 03 85 60 38 75

Fax : 03 85 74 37 76

beaurepaire@jura-bresse-location.com

1 Rue Pasteur 39300 MONTROND

Tel : 03 84 66 32 47

Fax : 03 84 66 13 93

champagnole@jura-bresse-location.com

www.jura-bresse-location.com



Les associations en images

ACCA de COURLAUX *Président : Joël VARRAUT*



Cette année nous souhaiterions parler dans cet article d'un sujet qui nous touche tous "La sécurité".

Si vous êtes ami de la nature tout comme nous, lors de vos promenades à pied, ou en VTT, ou simplement cueilleur de champignons, il serait souhaitable de vous munir d'un gilet fluo pour la sécurité de chacun.

De notre côté nous vous signalons les battues en cour à l'aide de pancartes. Mais cela ne vous interdit pas le passage, vous pouvez annoncer votre arrivée vers un des chasseurs postés.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

AMICALE DES POMPIERS *Présidente : Yaël CHRIST*

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de La Vallière favorise la cohésion au sein du Centre de secours. Elle organise des manifestations amicales et sportives ainsi que l'aide au personnel pour des événements particuliers.

CLUB LA JOIE DE VIVRE *Présidente : Renée GUICHON*

L'objectif du club est de réunir une fois par semaine, le mardi après-midi de septembre à juin, les personnes âgées de la commune.

A ne pas manquer, son loto estival.



ART ET CREATIONS *Présidente : Denise VIDOTTO*



15ème édition de l'exposition Art et Créations des 3 et 4 novembre avec deux invités d'honneur Adrienne Martinnello, lampes de salon, Stéphane Guyot vitrier d'art et ses quinze adhérents.

Ce rendez vous annuel a attiré comme chaque année plus de 500 visiteurs. A l'année prochaine pour de nouvelles créations.



COMITE D'ANIMATION *Président : Dominique THOUVEREY*

Le Comité d'Animation organise différentes manifestations (bréchets, beaujolais nouveau, carnaval, œufs de Pâques, Téléthon, puces). Il assure le fleurissement de la commune, les illuminations de fin d'année et dispense des cours d'initiation à l'informatique.

Si vous aussi, vous désirez vous impliquer, apporter de nouvelles idées, nous vous invitons à notre assemblée générale du 02 février 2019 ou à nous contacter par tél : 03.84.35.39.14,

par mail : comitedanimation.courlaoux@gmail.com



FC COURLAUX *Présidente : Nathalie DUPIC*



Les joueurs apprécient la fonctionnalité des nouveaux vestiaires. Cette année le nombre de licenciés a diminué, nous avons besoin de volontaires engagés pour faire vivre l'association. Le club organise sa soirée Mont d'Or le samedi 09 mars 2019 à la salle des fêtes. Venez nombreux, on vous attend pour passer un moment festif. Merci par avance aux licenciés pour leur implication dans cette soirée.



FOYER RURAL *Président : François DUBOURG*

Le foyer rural propose des cours de gymnastique et de zumba le mercredi soir de septembre à juin.

Horaires :

zumba enfants (6/12 ans) à 18h30, zumba adultes à 19h45, gymnastique à 20h45

Il organise des voyages suivis de soirées diaporama.

Prochain voyage : **Ouzbékistan**

Circuit de 12j/9 nuits du 19 au 30 mai 2019. Avec ses villes légendaires Samarkand, Boukhara, Khiva, carrefours principaux de la fameuse route de la soie.



LA CORLAVOISE *Président : Jean-Jacques PICHÉRY*



L'école de musique de Courlaux poursuit ses objectifs d'intéresser et de former des élèves, petits et grands, dans le cadre d'activités musicales et instrumentales, d'intégration dans les groupes et orchestres de musiques actuelles et vivantes....et cela dans une approche pédagogique ludique.

L'Ecole compte près de 70 membres et 12 nouveaux élèves viennent d'intégrer Bat'Macadam qui comporte près de 50 musiciens. En 2018, de nombreuses sorties ont permis de faire rayonner la bonne réputation de notre groupe. Autre point marquant, le stage effectué en septembre par tous les membres, encadré

par un percussionniste de renommée nationale, fera encore évoluer Bat'Macadam ainsi que le second groupe, Sabardoum, qui lui aussi, est de plus en plus sollicité pour des animations régionales.

L'évènement d'importance a été la soirée repas-concert du mois d'octobre qui, avec la complicité d'un groupe de grande qualité, a offert à un large public une chaude ambiance autour d'un excellent menu! Cette formule sera sans doute renouvelée l'année prochaine.

L'importance du groupe de percussions nous a obligés à quitter la salle Marcel Gauthier devenue trop exigüe et c'est à Lons, dans la salle du "Boeuf sur le toit", qu'ont lieu nos répétitions. Nous conservons la salle de Courlaux pour les débutants et nous en remercions la municipalité.

Dans les grands projets 2019, outre les sorties déjà programmées, une date à retenir : le week-end des 14 et 15 juin: Bat'Macadam fêtera ses 15 ans, organisera et animera, avec d'autres groupes, les rues et le parc de Lons : 2 journées festives en perspective !!!



PONARD ELECTRICITE
SAS-PNE
ELECTRICITE GENERALE - NEUF ET RENOVATION

- DOMOTIQUE
- RESEAUX INFORMATIQUE
- MULTIMEDIA
- ECLAIRAGE DESIGN

39 COURLAUX
elecponard@wanadoo.fr
03.84.47.53.57

- Vente Informatique
- Maintenance sur site
- Conseil Informatique

06 89 36 51 19
Tél : 03 84 35 30 00

- Ordinateurs -
- Serveurs - Réseaux
- Logiciels -

contact@rvs-informatique.com
Fax : 03 84 35 30 44

L'histoire de la commune dans un blason

En 1996, l'ancienne Communauté de Communes, le District du Bassin Lédonien, demandait à chaque commune adhérente de fournir un blason pour décorer leur salle de réunion. Le Maire de la commune de l'époque, M. Claude Grosfilley, fit intervenir la commission communication afin de réfléchir à ce projet. Les élèves de l'école étaient eux aussi sollicités pour leur demander quels étaient les symboles de leur commune : les arbres, les étangs, les avions et la route nationale.



Un blason qui représente Courlaoux au XX^{ème} siècle

Les couleurs : le bleu pour les étangs nombreux sur la commune, le vert pour les prairies et les bois, et le jaune couleur de l'avenir. Le passé est symbolisé par le château (logo blanc), le présent par les entreprises (trait rouge et le blanc symbolisant les toits et fumées des usines), l'avion (croix rouge), l'avenir : l'autoroute A 39 (en construction en 1996) qui traverse la commune puis perpendiculaire l'ex nationale devenue route départementale 678. Courlaoux est matérialisé sur la carte du département.

Depuis 1996, le blason de la commune figure sur tous les documents officiels de Courlaoux.

Le petit patrimoine



Courlaoux est riche d'un petit patrimoine remarquable par sa qualité et sa diversité.

Les éléments du petit patrimoine ont été recensés par M. Volet, secrétaire de mairie, sur les conseils des aînés de la commune.

L'objectif était de constituer une base de données comprenant des éléments descriptifs du patrimoine.

Des fiches ont été mises en page, précisant les matériaux, l'époque de la construction, les caractéristiques architecturales ; toutes agrémentées de photos.



Logo MAT ENERGIES avec un soleil stylisé et des flèches.

MAT ENERGIES
Entretien
Mise en services
Chaudières – pompes à chaleurs – climatisations

François MATHEY
Z.I Les Plaines
39570 COURLAOUX

Tél : 03 84 48 68 40
matenergies@gmail.com

Particulier
et
professionnel

Logo D.M.E. avec un soleil stylisé.

D.M.E.
www.sarldme.com

277, Rue du 19 Mars 1962
Z.I Les Plaines
39570 COURLAOUX
www.sarldme.com

DOMOTIQUE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE
PLOMBERIE SANITAIRE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

François Mathey
Tél 03 84 35 38 30
Port. 06 80 34 41 78
f.mathey@sarldme.com

L'agglomération c'est votre vie quotidienne !

Votre commune est membre d'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) qui administre un territoire de 35 000 habitants. L'agglomération intervient dans de nombreux domaines de votre vie quotidienne. Elle agit en vertu de compétences sans cesse plus nombreuses, obligatoires ou choisies par ses élus. Voici une liste non exhaustive des réalisations menées et des services effectués en 2018.

Les grandes lignes de ces actions figurent dans le projet de territoire adopté en juin dernier. Celui-ci fixe le cap des aménagements, des travaux et de la politique communautaire pour les années à venir. Parallèlement un pacte financier et fiscal est en cours d'élaboration.

VOIRIE

Travaux réalisés à Bornay, Briod, Chilly-le-Vignoble, Condamine, Conliège, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, Frébuans, Geruge, Gevingey, L'Étoile, Lons, Marcornay, Moiron, Montaigu, Montmorot, Pannessières, Perrigny, Publy Trenal-Mallerey, Vernantois pour un montant total de plus de 900 000 €.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ECLA a voté l'aide à l'immobilier d'entreprise et à ce titre a déjà soutenu 4 projets de construction ou d'acquisition sur Lons, Montmorot et Courlaoux pour un total de 220 000 €.

PETITE ENFANCE

Depuis cet été, la compétence concernant les crèches et structures multi-accueil a été transférée à ECLA ainsi que le personnel : 64 agents dont 20 assistantes maternelles qui accueillent 340 enfants du territoire. Un recrutement d'assistantes maternelles supplémentaires est en cours sur les secteurs Montmorot, Perrigny, Courlans-Courlaoux, premier plateau (Briod, Publy, Vevy, Verges).

TRANSPORT-MOBILITÉ

- **Nouvelles lignes** : à l'occasion de la nouvelle DSP (délégation de service public du 1^{er} août 2018), les lignes régulières Tallis sur Lons, Montmorot et Perrigny ont été modifiées.

- **Le transport à la demande** (Tallis'Malis) est en progression avec +17,4% en 2017. Hors Lons, le bus vient vous chercher à domicile et vous dépose à un arrêt matérialisé. Même chose pour le retour.

Renseignement/réservations au **0 800 88 18 46**

- **Compétence nouvelle** : depuis le 1^{er} septembre, ECLA assure le transport scolaire qui concerne 1400 élèves des écoles primaires et des établissements du secondaire



ECLA c'est aussi la gestion des zones d'activité économique comme ici celle des Plaines à Courlaoux.

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

Cette année, pour la première fois, ECLA a voté une enveloppe budgétaire pour soutenir des manifestations à caractère événementiel remplissant certains critères précis : Percée du Vin Jaune à L'Étoile, Jumping de Lons, Le Vert dans le nez à Gevingey, Championnats de France de VTT à Montciel, Rock'n Horses à Courlans, le Chahut au château à Gevingey, festival Le fruit des voix à Lons, Briod...

RANDONNÉES ET VOIES VERTES

ECLA assure l'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée sur le territoire soit 251 km de chemin répartis sur 30 des 31 communes (4 km sur Courlaoux). Cet entretien comprend la signalétique directionnelle (150 poteaux indicateurs), le balisage et l'entretien de la végétation.

Pour la voie verte, cet entretien est fait par du personnel en insertion, dans le cadre d'une équipe d'emplois verts. En 2019, un cartoguide sera publié avec l'ensemble des sentiers de randonnée et les points d'intérêt sur ces sentiers.

** ECLA LONS AGGLOMÉRATION est composé des communes suivantes (au 15/12/18) : Chille, Courlans, Courlaoux, Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny, Trenal, Courbouzon, Chilly-le-Vignoble, Condamine, L'Étoile, Saint-Didier, Cesancey, Conliège, Frébuans, Messia-sur-Sorne, Pannessières, Revigny, Le Pin, Briod, Publy, Vevy, Villeneuve-sous-Py-mont, Verges, Bornay, Geruge, Gevingey, Macornay, Moiron, Montaigu, Vernantais.



TRÈS HAUT DÉBIT

Le déploiement de la **fibre optique** progresse. Les armoires de branchement sont en place à L'Étoile (novembre), Chilly-le-Vignoble et Saint-Didier (décembre) et bientôt Publy (début 2019). L'ensemble du secteur d'ECLA conventionné avec Orange sera raccordé au réseau de très haut débit FTTH avant la fin de l'année 2020 selon la direction régionale d'Orange.

Les communes de l'ex-Val de Sorne ne sont pas concernées par cet accord antérieur à la fusion avec ECLA. Elles seront raccordées par l'intermédiaire du Conseil départemental.

ASSAINISSEMENT

ECLA assure l'exploitation de son réseau sur l'ensemble de son territoire. Le service Assainissement est composé de 17 personnes qui interviennent sur **12 stations d'épuration** , 380 km de réseau, 27 postes de refoulement et plus de 800 installations d'ANC.

CULTURE

- **Médiathèque des 4C** : 4 523 abonnés pour un total de 230 000 prêts. 71,2% des premières adhésions sont faites par des habitants de l'agglomération, qui représentent 70,2% des réabonnements.

- **Cinéma des 4C** : 28 850 entrées soit +3,8% par rapport à l'an dernier (chiffres de fin novembre)

- **Conservatoire** : 610 élèves sont inscrits cette année (567 l'an dernier) dont 380 du territoire d'ECLA. Les communes les plus représentées, hors Lons, sont Montmorot (28 élèves), Perrigny (14), Conliège et Pannessières (12).

SPORT

Les buts sportifs de football, de basket et de handball sont soumis à des contrôles obligatoires de solidité et de stabilité. Les communes d'ECLA sont directement propriétaires de ce type de but au sein des aires de jeux, des city-stades, et dans les cours d'écoles.

Cette prestation bi-annuelle est assurée gratuitement par le service des Sports d'ECLA afin de garantir la sécurité des pratiquants et tout particulièrement celle des enfants et des adolescents.

Seront contrôlés en 2019 les buts des communes de Briod, Cesancey, Chille, Chilly-le-Vignoble, Condamine, Conliège, Courbouzon, Courlans, L'Étoile, Frébuans, Gevingey, Macornay, Pannessières, Publy, Trenal, Verges et Vevy.

Au **centre nautique Aqua'ReL** , des travaux financés par ECLA (env. 800 000 €) ont permis de résoudre le dysfonctionnement du système d'ouverture de l'un des deux vantaux.

Une procédure judiciaire pour établir les responsabilités entre le concepteur et le constructeur est en cours.

En 2019, le relamping du **stade de Macornay** est prévu. Il sera le premier stade du Jura équipé en led.

Le projet de territoire est consultable sur ecla-jura.fr

Assistantes maternelles agréées de Courlaoux

BARBE Monique	204 Rue de l'Ancienne Fromagerie	03 84 35 36 92
DESCHAMP Laure	68 Impasse des Marronniers	03 84 43 54 20
DELAVAZE Aurélie	179 Route de Fontainebrux	09 66 12 72 29
GAFFRON Carine	660 Route de Nilly	03 84 43 91 34
JACQUARD Maryse	30 Rue du Chalet	03 84 35 32 06
LANNEAU Brigitte	500 Rue du Monument	03 84 35 37 73
NOIROT Nathalie	209 Rue des Perroux	03 84 35 39 51
THEVENIN Laura	731 Chemin du Haut Gauvin	06 71 41 91 52
THOUVEREY Christel	484 Rue du Monument	03 84 35 39 14
THUREL Françoise	50 Rue du Centre	03 84 35 32 07
TOULOUSE Morgane	63 Impasse des Pâquerettes	09 73 68 51 70
TORQUIAU Hélène	163 Rue des Violettes	06 63 91 04 10

Salle polyvalente

La réservation s'effectue auprès du Secrétariat de mairie. Cette réservation est ouverte aux habitants de Courlaoux et à l'ensemble des habitants relevant d'ECLA. Les habitants de la commune restent cependant prioritaires. Vous trouverez toutes les informations utiles à la location (tarifs, conditions, règlement...) sur le site de la commune : www.courlaoux.fr

Incivilités

Nous avons dû malheureusement constater sur cette année 2018, une recrudescence des incivilités sur notre commune (graffitis, injures, détériorations, tapages nocturnes, etc.). Elles ont été souvent le fait d'un petit groupe de jeunes mineurs, ce que nous ne pouvons tolérer.

Pour rappel, le Maire détient le pouvoir de police général sur sa commune, au même titre que la gendarmerie ou la police.

Dorénavant, toute incivilité constatée et tout outrage à une personne chargée du service public feront l'objet d'un dépôt d'une main courante ou d'une plainte en gendarmerie.

Cf. Art. 433-5 du Code Pénal - Outrage à agent public communal

Divagation des chiens

Les propriétaires de chiens doivent prendre leur dispositions pour tenir leur(s) chien(s) attaché(s) chez eux ou en liberté sur leur propriété clôturée.

Sur la voie publique, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse et les déjections ramassées.

Réglementation sur les bruits du voisinage

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doivent être effectués dans les plages horaires suivantes :

Les jours ouvrables :	7h30 - 12h00	14h00 - 19h30
Les samedis :	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
Les dimanches et jours fériés	10h00 - 12h00 (matin uniquement)	



Collecte des ordures ménagères



La collecte est effectuée chaque jeudi à partir de 5 heures du matin.

Pour les bacs gris (déchets ménagers) toutes les semaines



Pour les bacs bleus (déchets recyclables) seulement les semaines **paire**s à partir du 14 janvier 2019



Il est recommandé de ne pas laisser les bacs en bordure de route après le passage de la benne.

Déchets

Il est rappelé à tous les habitants qu'il est interdit de déposer des déchets verts et autres dans les dessertes, chemins et bois communaux **sous peine d'amendes.**

Les déchets verts peuvent être valorisés sur place (compostage et éventuellement paillage) ou déposés à la déchetterie (la plus proche étant celle de Messia sur Sorne). En aucun cas ils ne doivent être brûlés à l'air (art L541 et L541-21-2 du Code de l'environnement)

Rappel des règles d'urbanisme

Les démarches avant travaux

Qu'il s'agisse d'un permis de construire, d'une déclaration préalable ou d'un permis de démolir, **les démarches doivent être faites avant le démarrage des travaux et il est impératif d'attendre la réponse du Maire avant d'engager les travaux.**

En cas de non-respect (travaux engagés sans autorisation du Maire), vous vous placez dans une situation d'infraction (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et vous vous exposez à des poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme).

Il est donc vivement conseillé de vous rapprocher de la mairie pour connaître la procédure applicable aux travaux envisagés et obtenir des conseils. En fonction des travaux envisagés et/ou de leur superficie vous devez déposer un permis de construire, un permis d'aménager ou une déclaration préalable.

Le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Le PLU comprend notamment un règlement, qui délimite les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixe les règles générales d'urbanisation.

Le règlement et les documents graphiques sont opposables à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions.



Agenda 2019

- ♦ **LOTO** - Sou des Ecoles
- ♦ **BRECHETS** - Comité d'animation
- ♦ **CARNAVAL** - Comité d'animation
- ♦ **SOIREE DANSANTE MONT D'OR** - FC Courlaoux
- ♦ **REPAS 46^{ème} ANNIVERSAIRE** - Sou des Ecoles
- ♦ **CHASSE AUX ŒUFS** - Comité d'animation
- ♦ **LOTO** - Club La Joie de Vivre
- ♦ **REPAS DES CHASSEURS** - ACCA de Courlaoux
- ♦ **PUCES** - Comité d'animation
- ♦ **REPAS AINES** - CCAS
- ♦ **EXPOSITION** - Arts et Créations
- ♦ **SOIREE BEAUJOLAIS** - Comité d'animation
- ♦ **TELETHON** - Comité d'animation

Dimanche 27 janvier

Samedi 16 février

Samedi 2 mars

Samedi 9 mars

Samedi 6 avril

Dimanche 21 avril

Dimanche 30 juin

Samedi 20 juillet

Dimanche 8 septembre

Samedi 5 octobre

Samedi 9 et Dimanche 10 novembre

Samedi 23 novembre

Samedi 7 décembre



Etat Civil 2018

Naissances

BRISSET Rozeena Laurette	le 20/01/2018	à Lons-le-Saunier
TOGNOL Wesley Etienne Brice Tony	le 15/03/2018	à Lons-le-Saunier
SECRETANT Tom Léo	le 18/04/2018	à Lons-le-Saunier
ACHEHBOUN Soraya	le 21/05/2018	à Lons-le-Saunier
TABOUI Hector Yves Edmond	le 17/06/2018	à Lons-le-Saunier
VOISSAT Enzo Patrick Brice	le 23/08/2018	à Viriat
DALLOZ Victor	le 07/09/2018	à Lons-le-Saunier
TENAND Jules Alfred André	le 12/09/2018	à Lons-le-Saunier
MEJAT Lola Elise Marie	le 15/09/2018	à Lons-le-Saunier
GATT Thyllo Jammy	le 03/10/2018	à Viriat
BOURDY Gino Tyson	le 05/10/2018	à Lons-le-Saunier
VAUTHEY JANEZ Louna	le 08/10/2018	à Lons-le-Saunier
FOUQUEAU Nathan Jean-Marc Michel	le 10/10/2018	à Dole
BOULET Zoé Clémence Lucie	le 07/12/2018	à Lons-le-Saunier

Mariages

EZ-ZRIOULI Samir & EL MAJDOUB Nadia	le 31/03/2018
MONNIER Jean-Luc & DELAVAZE Aurélie Mireille Christelle	le 05/05/2018
LOERSCH Jessie & LORIN Claire Marie-Charlotte Antoinette	le 30/06/2018
AUBERGER Aupave Maurice Andréol & SENECHAL Aurore Thérèse Nicole	le 21/07/2018
ELIAS Bastien Fabien Christophe & PARISOT Cassandra Martine Marie-France	le 04/08/2018
BRISSET Mickaël Pierre & GAUDILLIERE Anne	le 18/08/2018
BLANC Anthony & REVERCHON Angélique Aurélie Frédérique	le 15/09/2018
VARRAUT Joël Noël & INGLESE Sylvana	le 29/09/2018
TOULOUSE Christophe & TINCHEON Morgane-Sophie Alexis Margaux	le 17/11/2018

Décès

ROLLIN Josette Marie	le 08/10/2018	à Viriat
ALLAIRE Patrice Bernard	le 29/10/2018	à Courlaoux
GANDELIN Gérard Gilbert Marius	le 01/11/2018	à Lons-le-Saunier
FOUQUEAU Nathan Jean-Marc Michel	le 07/12/2018	à Besançon